

DEC140368INSB

Décision portant nomination de Mme Cécile Fremond aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n°DEC122738DSI en date du 5 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) »;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Cécile Fremond, IR1 CNRS, est nommée directrice de l'unité propre de service n°44 intitulée « Transgénèse et archivage d'animaux modèles (TAAM) » à compter du 1er janvier 2014, en remplacement de M. Yann Hérault, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21/02/2014

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand



DEC141009dr08

Décision portant nomination de M. Patrice MEDINA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC122738DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

Vu la décision DEC140368INSB du 21 février 2014 portant nomination de Mme Cécile FREMOND aux fonctions de directrice de l'UNIT2 UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 21 février 2014 ;

Considérant que M. Patrice MEDINA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 02 octobre au 08 novembre 2007.

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Patrice MEDINA, Technicien de classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » à compter du 1^{er} janvier 2014.

M. Patrice MEDINA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Patrice MEDINA est placé directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 11 mars 2014

La directrice de l'unité
Cécile FREMOND

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE

DEC141014dr08

Décision portant nomination de M. Améziane CHERFOUH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM.

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC122738DSI du 05 janvier 2012 portant renouvellement de l'unité propre de service n°UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

Vu la décision DEC140368INSB du 21 février 2014 portant nomination de Mme Cécile FREMOND aux fonctions de directrice de l'unité UPS44 intitulée « Transgénèse et Archivage d'Animaux Modèles » - TAAM ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Améziane CHERFOUH, Assistant-Ingénieur, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPS44 à compter du 1^{er} janvier 2014.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 20 mars 2014

Pour le président et par délégation,
La directrice d'unité
Cécile FREMOND